

Le Conseil Municipal de la commune de Blesle s'est réuni le 1^{er} mars 2019 à 20 h 30. Etaient excusés : Messieurs Thierry Verdier et Jacques Barraud, Mme Lucie Chappe. M. Verdier ayant donné pouvoir à M. Gibelin.

VOTE COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les comptes de gestion et comptes administratifs 2018 ont été votés à l'unanimité.

Régie de transports : excédent de fonctionnement de 51 661.89 €, excédent d'investissement de 48 167.83 € soit un excédent global de 64 674.41 €.

Camping : excédent de fonctionnement de 2.89 €, excédent d'investissement de 13 135.48 € soit avec un excédent global de 13 138.37 €.

Lotissement Le bucheron de Blesle : excédent de fonctionnement de 51 950.37 €, déficit d'investissement de 50 433.63 € soit un excédent global de 1 516.74 €.

Assainissement : excédent de fonctionnement de 8 019.77 €, excédent d'investissement de 33 948.74 € soit un excédent global de 41 968.51€. Restes à réaliser en dépenses et recettes de 68 948.74 € et 35 000 €

Commune de Blesle : excédent de fonctionnement de 437 296.10 €, déficit d'investissement de 56 596.30 € soit un excédent global de 380 726.80 €. Restes à réaliser en dépenses et recettes de 440 592.84 € et 334 707.90 €

5 066 57€ ont été dépensés par la caisse des écoles et 667.30 € par la commission communale d'action sociale.

OUVERTURE CREDITS

Une ouverture de crédit de 2227,16 € a été votée pour le paiement d'une facture d'éclairage public.

APPROBATION STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil municipal vote les statuts de la Communauté de Communes tels qu'ils sont proposés.

BOULANGERIE

Une première proposition pour l'achat de la boulangerie avait été faite par le Conseil Municipal et n'a pas été acceptée par le vendeur. Aujourd'hui le Conseil Municipal a fait faire plusieurs estimations du bien et refait une nouvelle offre : 11 vote POUR et 2 abstentions.

MISSION AGENCE INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE - AMENDES DE POLICE

Le Département par l'agence d'ingénierie peut apporter une assistance de maîtrise d'ouvrage pour l'étude d'un projet d'isolation de la brasserie ainsi qu'un appui pour le projet de création d'une aire de co-voiturage au pont de Sianne.

Cette assistance coûterait 1100 € pour l'aide à la Maîtrise d'ouvrage et 330 € pour la Mission d'appui concernant l'aire de co-voiturage. Le Conseil a voté : 12 voix POUR et 1 abstention pour cette mission.

INFO PROJET NUMÉRIQUE TOURISTIQUE

Concernant le projet numérique touristique la consultation qui pouvait se faire par lettre de commande entre la ville de Brioude et la ville de Blesle apparaît trop contraignante au vu des articles qui obligerait une partie à engager le projet si l'autre le fait. Il a été décidé d'un commun accord que chaque Municipalité lancerait sa propre consultation en gardant une réflexion commune sur la finalité du projet dans le cadre d'un développement touristique de territoire.

DROIT DE PRÉEMPTION

Les biens cadastrés G369, G370 et G702 sont laissés libres à la vente.

QUESTIONS DIVERSES

La municipalité a été alertée sur un bien resté sans restauration depuis de nombreuses années et causant de forts désagréments au voisinage. Une réflexion va être menée sur la possibilité d'engager une procédure de bien vacant et sans maître, permettant de faire tomber ce bien dans le domaine public à condition que l'on trouve un arrangement sur sa destination future car la Municipalité n'a pas vocation à récupérer des biens dont elle n'a pas l'utilité. Dans la même démarche, deux terrains à l'abandon pourraient faire partie de la procédure.

Une Motion pour la défense du train Le Cévenol a été prise par le Conseil Municipal.